



PRIÈRE

DIX HEURES

M. PEDERSEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 207 — *Loi modifiant la Loi sur l'obligation alimentaire et la Loi sur la saisie-arrêt/The Family Maintenance Amendment and Garnishment Amendment Act.*

Il s'élève un débat.

M. PEDERSEN, M. le *ministre* SWAN, M. GOERTZEN, M^{me} BLADY, M. EWASKO et M^{me} WIGHT interviennent. M. GAUDREAU exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. ALTEMEYER présente la proposition suivante :

Proposition n° 7 : Nick Ternette

Attendu :

que Nick Ternette était un militant politique, un journaliste et un bénévole largement connu au Manitoba et qu'il a dédié plus de 40 ans à la promotion de la justice sociale, de la démocratie participative et des droits de la personne;

que Nick Ternette a défendu les intérêts des citoyens du Manitoba en présentant un grand nombre d'observations dans le cadre des comités tenus à l'Assemblée législative et à l'Hôtel de ville;

qu'au cours de sa vie, il s'est également porté candidat à 20 élections municipales et provinciales;

que même après avoir fait face à de multiples problèmes de santé, notamment un cancer, une chirurgie importante et cinq opérations effectuées en raison de l'amputation de ses jambes, il a continué de lutter pour des questions qui étaient importantes pour tous les Manitobains et les Manitobaines, telles que l'accessibilité, la pauvreté et la protection de l'environnement,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse et célèbre l'immense contribution de Nick Ternette pour la province du Manitoba dans sa défense passionnée et tenace des intérêts de plusieurs communautés;

que l'Assemblée législative offre ses condoléances les plus sincères à sa femme Emily, à sa fille Tegan et à ses six petits-enfants, ainsi qu'à tous les proches de ce militant politique fort, dévoué et franc : Nick Ternette.

Il s'élève un débat.

M. ALTEMEYER, M^{me} ROWAT, M^{me} la ministre HOWARD ainsi que MM. GOERTZEN, GAUDREAU et ALLUM interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, la leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement de l'Organisation des Nations Unies sera examinée le mardi 21 mai 2013.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. DEWAR :

Attendu :

que les familles dont un membre fait face à un diagnostic de cancer souhaitent l'accès le plus rapide à des services de diagnostic et de traitement;

qu'en 1999, les périodes d'attente pour des traitements de radiothérapie ont atteint 6 semaines, une durée dangereusement longue, et que dans le cas du cancer la prostate, l'attente s'élevait à 18 semaines;

que le gouvernement provincial a travaillé d'arrache-pied avec Action cancer Manitoba ainsi qu'avec d'autres partenaires pour réduire considérablement les périodes d'attente pour la radiothérapie — lesquelles s'établissent à une semaine ou moins en moyenne, soit la durée la plus courte au Canada — et qu'au même moment, le Manitoba a connu de fortes améliorations en ce qui a trait aux taux de survie au cancer;

que le gouvernement provincial a mis en place le programme le plus complet au Canada visant à réduire la période d'attente entre le moment où un médecin soupçonne pour la première fois un diagnostic de cancer et celui où le traitement commence, cette période comprenant les examens, les renvois aux spécialistes, les diagnostics et la planification du traitement;

que dans le cadre de ce programme, 16 sites de chimiothérapie en région rurale seront transformés en centres Action cancer, comme celui de Morden-Winkler, la transformation des sites de Brandon, de Selkirk, de Steinbach et de Thompson étant prévue pour l'an prochain;

que les nouveaux centres Action cancer viendront s'ajouter aux autres éléments du plan d'action du gouvernement provincial en matière de lutte contre le cancer, lequel comprend notamment des stratégies de prévention du cancer, la prise en charge des coûts liés aux traitements et aux médicaments, des techniques de détection plus avancées, des soins après les heures régulières et d'autres formes de soutien offertes aux patients atteints du cancer, contribuant ainsi tant à la prévention du cancer qu'à sa détection précoce,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba félicite les professionnels de la santé qui fournissent des services de soins contre le cancer dans la province et qui veillent à ce que les Manitobains atteints du cancer puissent disposer des meilleures armes pour vaincre la maladie;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à continuer d'investir dans des stratégies qui appuient les patients atteints du cancer et leur famille, notamment quant à son engagement à offrir aux familles manitobaines l'accès le plus rapide au pays à des tests, à des services de diagnostic et à des traitements du cancer de calibre international.

Le débat se poursuit.

MM. GOERTZEN et CULLEN interviennent. M^{me} ROWAT exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (B. Morris, J. Piwniuk, D. Piwniuk et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (M. Kaatz, J. Boychuk, L. Schewe et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (S. Manchulenko, L. Zurba, B. Zurba et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de remettre dans l'état où ils se trouvaient avant les inondations le parc provincial Saint-Ambroise et ses points d'accès afin que le parc puisse rouvrir au plus tard pour la saison 2013. (R. Courcelles, T. Lambert, P. Hunrick et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (C. Wojcik, A. Wojcik, S. Balcsock et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (A. McKenzie, L. Reid, B. Bohm et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (S. Boyle, C. Ursell, F. Foy et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (W. Tully, C. Small, D. Kennedy et autres)

M^{me} MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (A. Bruinooge, K. Bruinooge, D. Daudrich et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (C. Thiessen, P. Penner, W. Doomernik et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (G. Jefferies, T. Jonsson, H. Russell et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (G. J. Purdy, V. Hotel, R. Sarahs et autres)

M. FRIESEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (B. Burkitt, N. Turnbull, T. Bisschop et autres)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. EICHLER, CALDWELL, BRIESE, MARCELINO (Tyndall Park) et HELWER font des déclarations de député.

Conformément au paragraphe 28(3) du *Règlement*, la leader du gouvernement à l'Assemblée annonce qu'une proposition présentée au cours d'un jour réservé à l'opposition sera examinée le mercredi 15 mai 2013.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* STRUTHERS voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 20 — *Loi sur le financement du renouvellement des infrastructures et la gestion financière (modification de diverses dispositions législatives)/The Manitoba Building and Renewal Funding and Fiscal Management Act (Various Acts Amended)*.

M^{me} DRIEDGER propose que la motion soit remplacée par ce qui suit :

L'Assemblée refuse que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 20 — *Loi sur le financement du renouvellement des infrastructures et la gestion financière (modification de diverses dispositions législatives)/The Manitoba Building and Renewal Funding and Fiscal Management Act (Various Acts Amended)* — parce qu'elle n'a pas reçu de preuves satisfaisantes à l'effet qu'une augmentation de la taxe de vente au détail a été examinée ou proposée dans le cadre des consultations prébudgétaires organisées par le gouvernement.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

MM. GRAYDON, CULLEN, WISHART et GOERTZEN, M^{mes} STEFANSON et ROWAT ainsi que M. HELWER interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

POUR

BRIESE
CULLEN
DRIEDGER
EICHLER
EWASKO
FRIESEN
GERRARD
GOERTZEN
GRAYDON
HELWER

MAGUIRE
MITCHELSON
PALLISTER
PEDERSEN
ROWAT
SCHULER
SMOOK
STEFANSON
WISHART..... 19

CONTRE

ALLAN
ALLUM
ALTEMEYER
ASHTON
BJORNSON
BLADY
CHIEF
CROTHERS
DEWAR
GAUDREAU
HOWARD
IRVIN-ROSS
KOSTYSHYN
LEMIEUX
MACKINTOSH
MALOWAY

MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
MELNICK
NEVAKSHONOFF
OSWALD
ROBINSON
RONDEAU
SARAN
SELBY
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WHITEHEAD
WIEBE
WIGHT 31

Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID